



Évaluation de renseignements stratégiques

Drogues illicites - Situation au Canada - 2004

Date : Le 22 septembre 2005



Mandat de la DRC :

Assurer un programme national de gestion de l'information et des renseignements criminels qui permettra à la GRC de travailler au dépistage et à la prévention des activités criminelles organisées, graves ou constituant une menace pour la sécurité nationale, ici au pays ou à l'étranger dans les cas où il peut y avoir une incidence sur le Canada

Provenance :

Le présent document a été produit par la Sous-direction des renseignements sur le crime organisé et les crimes graves.

Direction des renseignements criminels

Table des matières

Avant-propos	3
Faits saillants	4
Cocaïne	5
Héroïne	7
Opium	8
Dérivés de cannabis	9
Marihuana	9
Haschich (Résine de cannabis)	13
Huile de haschich (Résine de cannabis liquide)	13
Drogues synthétiques	14
MDMA/Ecstasy	14
Méthamphétamine	16
Khât	18
Drogues de source canadienne en Asie	19
Annexe A Saisies de marihuana par province et par territoire en 2004	20
Annexe B Production mondiale estimée d'opium (en tonnes métriques)	21

Avant-propos

On brosse dans ce rapport un tableau de l'activité du trafic de drogues illicites au Canada en 2004. L'information présentée ici reflète les renseignements tirés d'enquêtes et de saisies effectuées par la Gendarmerie royale du Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada et divers services de police canadiens qui font de la répression des drogues.

L'auteur a approfondi les parties qui traitent de la marijuana et des drogues synthétiques; en effet, les services de police s'inquiètent de plus en plus de l'accroissement de l'offre et de la demande de ces deux types de drogues illicites au Canada.

On entend souvent alléguer que des groupes terroristes nationaux et internationaux financent leurs activités terroristes en produisant, en important et en trafiquant des drogues au Canada; c'est ce qu'on appelle le narco-terrorisme. En 2004, la GRC a examiné la possibilité de liens terroristes dans toutes les enquêtes qu'elle a mené sur des drogues, mais n'a relevé aucun lien distinct entre la production, l'importation et le trafic de drogues et des groupes terroristes au Canada ou à l'étranger. Elle n'a pas trouvé non plus de liens clairs entre les groupes qui importent des drogues et des organisations terroristes dans aucune de ses enquêtes en 2004.

Il est important de souligner que la destination ultime des produits de la criminalité est difficile à mettre au jour, quelle que soit la nature de l'enquête. Aussi il est impossible d'affirmer qu'aucune part des produits du trafic des drogues générés au Canada ne soutient les activités terroristes.

Enfin, il est souvent fait mention du rapport de l'*Enquête sur les toxicomanies au Canada*. Cette enquête est le fruit d'une collaboration entre les centres de recherches sur la toxicomanie du Canada qui a été entreprise en décembre 2003 et publiée en novembre 2004.¹

¹L'*Enquête sur les toxicomanies au Canada* a porté sur un échantillon de 13 909 Canadiens âgés d'au moins 15 ans qui ont été interviewés par téléphone entre le 16 décembre 2003 et le 19 avril 2004. Pour de plus amples renseignements sur l'Enquête, visitez le site Web <http://www.ccsa.ca/pdf/ccsa-004804-2004.pdf> (anglais) ou <http://www.ccsa.ca/pdf/ccsa-004805-2004.pdf> (français)

Faits saillants

Les énoncés suivants résument les renseignements les plus pertinents du rapport en fonction de l'importance géographique et de l'importance de la menace de la drogue pour la population canadienne :

Production accrue de drogues synthétiques au Canada

- La fabrication de drogues synthétiques, en particulier l'ecstasy et la méthamphétamine, a atteint des proportions considérables.
- Il y a lieu de s'inquiéter de la popularité croissante de la méthamphétamine.

Cocaïne

- La demande de cocaïne au Canada demeure forte et stable.
- Les importations à grande échelle de cette drogue se maintiennent.
- Des opérations majeures conclues en 2004 ont mis en lumière les relations entre des éléments du crime organisé canadien et des cartels colombiens, et ont révélé des complots pour importer sur une base régulière des cargaisons de plusieurs centaines de kilos de cocaïne au Canada.

Marihuana

- Le démantèlement des installations de culture de marihuana dans des résidences continue d'accaparer les ressources de répression des drogues au Canada.
- Le total des saisies de marihuana indique que le problème est particulièrement grave en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec.
- Le commerce de la marihuana génère des millions de dollars de profits qui s'infiltrent dans l'économie canadienne.

Héroïne d'Afghanistan et d'Amérique du Sud

- L'Afghanistan continue d'être le principal producteur mondial d'opium, le précurseur de l'héroïne. En 2004, l'Afghanistan aurait produit 4 200 tonnes métriques d'héroïne, une hausse de 17 pour cent par rapport à la production de 2003.
- En 2004, 68 kg d'héroïne ont été saisis au Canada, et 20 autres kg destinés au Canada. La majorité, soit 51,6 kg, des drogues saisies provenaient de pays du sud-ouest de l'Asie, notamment l'Afghanistan et le Pakistan. Malgré ces données, les enquêteurs estiment toujours que l'Asie du Sud-Est demeure une source importante d'héroïne pour le marché canadien et que la part de marché occupée par l'Amérique du Sud continue d'augmenter.

Le Canada fournisseur de drogues en Asie

- Des livraisons de volumes modérés de drogues, notamment de la marihuana, de la méthamphétamine et de l'ecstasy, en provenance du Canada ont été saisies au Japon. D'autres saisies de volumes moindres de drogues provenant du Canada ont été faites à Taïwan et en Corée.

Cocaïne

Introduction

En 2004, quelque 3 416 kg de cocaïne ont été saisis au cours d'interceptions concernant le Canada : 2 068 kg au Canada même et 1 265 kg à l'étranger, mais destinés au marché canadien.

Tendances récentes

Demande

Selon *l'Enquête sur les toxicomanies au Canada*, la cocaïne se classe au troisième rang des drogues illicites les plus consommées au Canada, après la marijuana et les hallucinogènes. Le taux de personnes ayant indiqué avoir consommé de la cocaïne en poudre ou du crack au cours de leur vie s'élevait à 10,6 % en 2004, une augmentation marquée par rapport aux 3,8 % enregistrés en 1994. Le pourcentage de personnes ayant indiqué avoir consommé ces drogues au cours de la dernière année a également augmenté depuis 1994, passant de 0,7 % à 1,9 % en 2004.

Pays de transit

Les îles antillaises de Sainte-Lucie, Saint-Martin, Trinité, Haïti, la Jamaïque et Antigua, sont les principaux points de transbordement de la cocaïne destinée au Canada. Sur la quantité totale de cocaïne saisie au Canada et à l'étranger, mais destinée au Canada, 805 kg avaient transité dans ces pays.

Les États-Unis sont également un point de transit important pour des cargaisons de cocaïne à destination du Canada. En 2004, on estime que près de 700 kg de cocaïne destinés au marché canadien ont transité ou devait transiter par les États-Unis. Dans la majorité des cas, la drogue devait être acheminée au Canada par voie terrestre. Sur la côte ouest, la quantité de cocaïne saisie à la frontière terrestre de la Colombie-Britannique a pratiquement doublé en 2004, alors que le nombre de saisies diminuait, ce qui indique une augmentation de la taille des cargaisons.

Principales saisies

En août 2004, quelque 750 kg de cocaïne destinés au marché canadien ont été saisis par les autorités américaines sur un petit voilier au large de Porto-Rico. L'enquête a permis d'arrêter près de 30 personnes, dont la tête présumée du réseau. Ce réseau était également impliqué dans le trafic de haschich et la culture de marijuana.

En juillet 2004, 542 kg de cocaïne ont été saisis en Nouvelle-Écosse. La drogue avait été importée au Canada par un petit voilier et débarquée en Nouvelle-Écosse, d'où elle devait être transportée à Montréal. Le groupe responsable aurait réussi à livrer quelque 1 400 kg de cocaïne au Canada plus tôt dans l'année.

Il y a eu quelques saisies de près de 150 kg chacune, dont une aux États-Unis dans un conteneur maritime destiné au Canada, une à Porto Bolivar, en Colombie, sous un navire et une en Colombie-Britannique dans un véhicule en provenance des États-Unis.

Techniques de contrebande

La majorité des grosses cargaisons de cocaïne interceptées en 2004 étaient dissimulées dans des petits voiliers appartenant à des particuliers. Les trafiquants tentent de débarquer leurs cargaisons dans des endroits isolés le long de la côte canadienne afin d'éviter les mesures de contrôle aux ports d'entrée. De là, ils acheminent la drogue dans les grands centres, le plus souvent par voie terrestre.

Le transport aérien est toujours un moyen privilégié pour l'importation de quantités inférieures à 10 kg de cocaïne. En 2004, on a saisi, au Canada et à l'étranger, quelque 335 kg de cocaïne de passagers aériens qui transportaient la drogue dans leurs bagages, sur leur personne ou qui l'avaient avalée.

Organisations trafiquantes

Des groupes organisés indépendants de souche canadienne sont les principaux instigateurs des grosses importations de cocaïne au Canada. Ils ont recours aux services de courtiers colombiens qui font le lien entre les organisations canadiennes et les producteurs colombiens. Ces groupes assurent le transport de la drogue vers le Canada et revendent ensuite les cargaisons à d'autres groupes, principalement les gangs de motards criminalisés et les criminels de souche italienne qui se chargent de la distribuer au pays.

<u>Cocaïne saisie au Canada ou à destination du Canada</u>										
(Poids en kilogrammes)										
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Canada	1 544	3 110	2 090	2 604	1 116	1 851	1 783	1 886	1 229	2 068
À l'étranger	1 837	2 877	191	1 041	196	521	2 768	2 460	2 511	1 265

Héroïne

Introduction

Les taux d'interception sont demeurés relativement faibles au cours des dernières années : 46 kg en 2002 et 60 kg en 2003. Malgré ces chiffres, l'offre et la pureté de l'héroïne n'ont pas fléchi et les prix demeurent stables. Il n'y a pas eu de changement marqué non plus dans l'offre ni dans la demande de cette drogue sur le marché canadien. En 2004, 68 kg d'héroïne ont été saisis au Canada et 20 autres kg à l'étranger, à destination du Canada, soit 88 kg en tout. De ce total, 51,6 kg provenait de l'Asie du sud-ouest (Afghanistan et Pakistan), 21,7 kg d'Amérique latine, 4,5 kg de l'Asie du Sud-est (Myanmar, Laos et Thaïlande) et 10 kg de source inconnue.

Les groupes traditionnellement impliqués dans le trafic d'héroïne ont étendu leurs activités à d'autres substances, notamment la marijuana, l'ecstasy et la méthamphétamine. Les énormes marges de profit que génèrent ces autres drogues expliqueraient en partie cette expansion.

Tendances récentes

Héroïne d'Asie du Sud-Ouest

D'après l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), l'Afghanistan serait le pays source de 90 pour cent de l'héroïne en Europe. La drogue quitte l'Afghanistan pour gagner le marché international par trois voies principales : au nord, par le Tadjikistan et la Russie, à l'ouest par l'Iran et au sud par le Pakistan et l'Inde.

Bien que l'héroïne d'Asie du Sud-Ouest ait constitué la majorité des saisies d'héroïne en 2004, les marchés de l'Ontario et du Québec présentent traditionnellement un mélange d'héroïne d'Asie du Sud-Est et d'Asie du Sud-Ouest, et dans une moindre mesure, d'Amérique du Sud.

Les groupes de trafiquants d'Asie du Sud-Ouest ont toujours été actifs au Canada et ont, à l'occasion, été liés à d'importantes saisies d'héroïne d'Asie du Sud-Ouest – 75 kg en 1996 et 106 kg en 1998. Dans la première moitié des années 90, des enquêtes mettaient souvent au jour des groupes de cette région, surtout à Toronto et à Montréal. En 2004, des groupes d'Asie du Sud-Ouest étaient au coeur de la plupart des enquêtes sur l'importation d'héroïne au Canada.

Héroïne d'Asie du Sud-Est

Malgré le déclin des saisies d'héroïne provenant d'Asie du Sud-Est depuis 2002, les enquêteurs croient que l'héroïne d'Asie du Sud-Est domine toujours les marchés de la côte ouest du Canada. Le déclin des saisies pourrait s'expliquer en partie par le changement dans les priorités de répression.

Héroïne d'Amérique latine

Depuis 2002, on a pu déterminer que l'Amérique latine est l'une des principales sources de l'héroïne saisie au Canada ou à destination du Canada. Des groupes de trafiquants d'Amérique latine continuent d'explorer le marché canadien pour écouler leur produit.

Héroïne saisie au Canada ou à destination du Canada (Poids en kilogrammes)										
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Canada	128	83	95	105	88	168	74	33	35	68
À l'étranger	61	80	56	129	54	9	20	13	25	20

Opium

Introduction

La production mondiale d'opium a un peu fluctué ces cinq dernières années. Selon l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), l'Afghanistan est le plus grand producteur d'opium du monde (voir l'annexe B). En 2004, l'Afghanistan aurait produit 4,2 tonnes métriques (tm) d'opium, ce qui représentait 87 pour cent de la production mondiale par comparaison à 3,6 tm en 2003 et 3,4 tm en 2002.

Tendances récentes

Les saisies d'opium au Canada augmentent régulièrement, ce qui révèle une plus grande circulation de cette substance sur le marché canadien.

En 2004, un total de 84 kg d'opium ont été saisis aux points d'entrée au Canada. Les quantités variaient de 136 grammes à plus de 48 kg. L'opium était dissimulé principalement dans des valises, des cadres et des colis de services de messagerie. L'opium provenait d'Afghanistan, du Pakistan, d'Iran et d'Inde. L'acheminement incluait habituellement un transit par un pays d'Europe ou par les États-Unis.

Le 5 novembre 2004, on a effectué la saisie d'opium la plus importante de l'année au port de Halifax, en Nouvelle-Écosse. Des agents de l'Agence des services frontaliers du Canada ont repéré 48 kg en paquets d'un kilo, dissimulés à l'intérieur de deux portes à panneaux de bois dans un conteneur maritime de meubles expédiés depuis l'Iran.

Opium saisi au Canada ou à destination du Canada (Poids en kilogrammes)								
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Canada	28	71	46	37	27	43	60	84
À l'étranger	32	1	11	42	20	9	5	13

Dérivés de cannabis

Marihuana

Introduction

Le problème des installations de culture de marihuana et du trafic de cette drogue s'amplifie partout au Canada. Pour bon nombre de services de police canadiens, les enquêtes sur la culture de la marihuana représentent plus de la moitié de la charge de travail de répression des drogues. Le total des saisies de marihuana (voir l'annexe A) révèle que le problème est particulièrement grave en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec.

Tendances récentes

Tout indique que la demande de cannabis est en croissance. D'après l'*Enquête sur les toxicomanies au Canada*², la consommation de cannabis au moins une fois dans la vie est passée de 23,3 pour cent en 1989 à 28,2 pour cent en 1994; les chiffres pour 2004 indiquent une augmentation frappante, à 44,5 pour cent. L'Enquête révèle en outre que la consommation de cannabis au cours d'une période de 12 mois a bondi, passant de 6,5 pour cent en 1989 à 14,1 pour cent en 2004.

La plupart des groupes criminels sont impliqués dans le commerce de la marihuana. Certains groupes ne font que vendre de la marihuana alors que d'autres font le trafic de substances variées. D'autres se spécialisent dans des aspects particuliers de l'industrie de la marihuana, notamment le courtage, l'expédition et le blanchiment d'argent. Les renseignements indiquent que des activités sont souvent menées par plusieurs groupes criminels d'origine ethnique différente qui travaillent ensemble pour assurer le succès du complot. Cette collaboration est conforme à une tendance relativement récente, soit l'abolition des barrières ethniques dans le monde interlope.

Canada

Puisque la culture de la marihuana est une activité clandestine qui se pratique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, il n'existe aucune méthode scientifique pour calculer la production annuelle de marihuana au Canada. Pour avoir une idée de l'ampleur du problème, la GRC propose des estimations très approximatives³ faites à partir de données connues, notamment les saisies annuelles moyennes de plants des cinq dernières années et la production moyenne de 200 grammes par plant.

À partir des données pour les années 2000 à 2004 communiquées par certains services de police canadiens, la moyenne nationale de saisie de marihuana est d'environ 1 300 000 plants par année. Cela représente une production annuelle approximative de 1 070 tonnes métriques à 2 676 tonnes métriques de marihuana.

²L'*Enquête sur les toxicomanies au Canada* a porté sur un échantillon de 13 909 Canadiens âgés d'au moins 15 ans qui ont été interviewés par téléphone entre le 16 décembre 2003 et le 19 avril 2004. Pour de plus amples renseignements sur l'Enquête, visitez le site Web <http://www.ccsa.ca/pdf/ccsa-004804-2004.pdf> (anglais) ou <http://www.ccsa.ca/pdf/ccsa-004805-2004.pdf> (français)

³ Voici la formule qui explique la provenance de ce total :
 $1\ 102\ 198\ (2000) + 1\ 367\ 321\ (2001) + 1\ 272\ 738\ (2002) + 1\ 400\ 026\ (2003) + 1\ 548\ 303\ (2004) = 6\ 690\ 586\ \text{plants}; \div 5\ \text{années} = 1\ 338\ 117\ \text{plants}; \times 200\ \text{grammes} = 267\ 623\ \text{kg} \times 4\ (\text{ratio de saisie de 25 pour cent}) = 1\ 070\ \text{tonnes métriques OU} \times 10\ (\text{ratio de saisie de 10 pour cent}) = 2\ 676\ \text{tonnes métriques.}$

Les installations de culture de milliers de plants ne sont pas la norme au Canada, mais ne sont pas inhabituelles pour autant. L'installation la plus importante, découverte le 24 janvier 2004, permettait la culture de 20 000 plants dans une ancienne brasserie commerciale près de Barrie, en Ontario. Outre les grandes pépinières et le matériel nécessaire à la culture, cette installation comportait aussi des chambres pour héberger 50 personnes.

À Surrey, en C.-B., en novembre 2004, la police, en répondant à une plainte publique concernant une possible installation de culture dans un immeuble commercial, a trouvé une importante pépinière de marijuana qui comptait environ 22 000 pousses. En juillet 2004, un inspecteur du gouvernement du Canada, qui procédait à des vérifications de routine concernant le virus de la grippe aviaire dans le district du Lower Mainland, en C.-B., a pu avertir la police qu'il avait trouvé une installation de culture de marijuana dans une grange. La police y a trouvé 6 708 plants.

Les renseignements produits en cours d'enquête sur un complot pour importer 500 kg de cocaïne en Nouvelle-Écosse en juillet 2004 a permis de découvrir douze installations de culture dans dix localités différentes de la province de Québec.

En août, les enquêtes de suivi sur des sujets liés à une tentative d'importation de 1 772 kg de MDP2P (un précurseur de l'ecstasy) de Chine a permis diverses saisies dans la région de Vancouver : 12 kg de cocaïne, 71 kg d'ecstasy et 118 kg de marijuana. Dans cette affaire, on a aussi saisi 443 kg de marijuana interceptés à Toronto expédiés par train depuis la Colombie-Britannique.

La multiplication des installations de culture de marijuana en Colombie-Britannique continue d'inquiéter grandement. Les interceptions sur les autoroutes et dans les cars, les trains et les aéroports locaux révèlent que la Colombie-Britannique est une source de marijuana pour les provinces des Prairies et des destinations plus à l'est, soit l'Ontario, le Québec et les Maritimes.

Entre mai 2003 et octobre 2004, les semi-remorques étaient impliqués dans 12 pour cent des cas de saisie dans des véhicules en Alberta et en Saskatchewan, mais ils transportaient 65 pour cent de la quantité totale de marijuana saisie.

Une équipe de chercheurs de la University College of the Fraser Valley à Abbotsford (C.-B.) a récemment mené une étude générale sur la culture de la marijuana en C.-B. entre 1997 et 2003⁴. Bien que cette étude ne porte que sur les conditions propres à la Colombie-Britannique, plusieurs constatations pourraient s'appliquer au reste du Canada. Voici quelques conclusions de l'étude, certaines mettant en lumière les problèmes de société qu'on associe aux installations de culture de marijuana :

- Le nombre moyen de plants par installation de culture est passé de 149 en 1997 à 236 en 2003;
- Le nombre moyen de kilos de marijuana récoltés par installation de culture a triplé, de 2,4 kilos en 1997 à 7,2 kilos en 2003;
- Le nombre de vendeurs de matériel de culture hydroponique en C.-B. a augmenté de 50 pour cent, de 101 en 2000 à 149 en 2003;
- Environ une installation de culture sur cinq recourait au vol d'électricité. On estime que les producteurs

4

Marijuana Growing Operations in British Columbia Revisited, publiée en mars 2005. Pour de plus amples renseignements, consulter le site http://www.ucfv.ca/pages/Special/Marijuana_Grow_Ops_in_BC_Study.pdf

- de marihuana ont volé plus de 3 200 000 \$ à BC Hydro en 2003;
- Les risques d'incendie sont 24 fois plus élevés dans une résidence qui héberge une installation de culture.

Passage frontalier de marihuana

Dans le rapport de 2005 du U.S. National Drug Intelligence Centre (NDIC)⁵, on estime qu'entre 12 000 et 25 000 tonnes métriques de marihuana, produite localement et à l'étranger, ont été offertes sur le marché américain en 2002. Selon le rapport du NDIC, la production de marihuana aux É.-U. pourrait représenter entre 6 000 et 19 000 tonnes métriques. Malgré l'abondance de marihuana locale et mexicaine sur le marché américain, l'exportation de marihuana canadienne vers les États-Unis continue de poser un grave problème aux services de répression à la fois aux É.-U. et au Canada. En 2004, la U.S. Customs and Border Protection, souvent avec l'aide des équipes intégrées de la police des frontières canadiennes, a saisi environ 19 160 kg de marihuana destinés aux États-Unis.

Les passeurs recourent à tous les moyens de transport terrestres, aériens et maritimes imaginables pour faire passer la frontière à leurs marchandises de contrebande. La vigilance accrue contre le passage de marihuana le long de la frontière entre la Colombie-Britannique et l'État de Washington a fait en sorte que la marihuana est dorénavant transportée plus à l'est avant de passer la frontière des États-Unis. Cette activité est observée partout en Alberta et en Saskatchewan et même au Manitoba et en Ontario. Bien que l'Ontario rivalise avec la Colombie-Britannique pour la production de marihuana, des groupes du crime organisé y acheminent des livraisons de marihuana de C.-B. Celle-ci est destinée à la fois aux marchés provinciaux et aux É.-U.

Saisies de marihuana par les douanes américaines (Données fournies par les Douanes américaines en février 2005)		
<u>Année</u>	<u>En provenance du Mexique</u>	<u>En provenance du Canada</u>
2000	327 603 kg	2 235 kg
2001	361 845 kg	2 972 kg
2002	359 516 kg	9 888 kg
2003	406 203 kg	15 954 kg
2004	583 712 kg	19 160 kg

Approvisionnement étranger

Malgré l'abondance de marihuana locale, les complots d'importation continuent. En 2004, des agents de l'Agence des services frontaliers du Canada ont saisi à des points d'entrée au Canada 1 202 kg de marihuana importée. La plupart des saisies ont été effectuées dans les aéroports, où les drogues ont été dissimulées à bord de vols en provenance de la Jamaïque et du Mexique.

En février 2004, la U.S. Customs and Border Protection à la frontière du Texas a intercepté un Canadien qui arrivait du Mexique à destination du Canada. Les agents ont découvert 436 kg de marihuana dissimulée dans la structure de sa remorque.

⁵National Drug Threat Assessment 2005, (Pour consulter le rapport du NDIC : <http://www.usdoj.gov/ndic/pubs11/12620/>)

Violence

Bien que, en général, les groupes du crime organisé agissent et coexistent en paix, les actes de violence liés au commerce de la marijuana, comme les homicides, les enlèvements, les agressions et les incendies criminels, ont augmenté avec l'expansion de cette activité criminelle.

Ce type de violence pose un risque pour la population canadienne, comme en fait foi la situation à Richmond (C.-B.), où en trois mois et demi, des membres de groupes criminels ont commis 10 invasions de domicile. Ils croyaient que ces adresses hébergeaient des installations de culture de marijuana, mais ce n'était le cas que pour six adresses. Le plus souvent, les incidents violents de ce genre sont liés à des transactions de drogues ratées ou à des dettes de drogues, plutôt qu'à une guerre de territoire.

Blanchiment d'argent et marijuana

L'exportation de marijuana vers les É.-U. génère une abondance de devises américaines au Canada. Des bureaux de change convertissent ces produits à leur su ou insu en devises canadiennes. Cette activité de change se fait également sur le marché noir.

Certains bureaux d'envoi d'argent se spécialisent dans le blanchiment des profits de la marijuana. Les trafiquants de marijuana blanchissent également leurs fonds illicites par d'autres moyens, c'est-à-dire les casinos, l'achat d'instruments monétaires et les transferts électroniques de fonds sur le marché international.

<u>Marihuana saisie au Canada</u>										
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Vrac (kg)	5 500	17 234	50 624	29 598	23 829	21 703	28 746	40 888	21 519	33 777
Plants	295 999	675 863	689 239	1 025 808	954 781	1 102 198	1 367 321	1 272 738	1 400 026	1 548 303

<u>Marihuana saisie à l'étranger à destination du Canada</u> (Poids en kilogrammes)										
1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	
4 318	278	394	2 552	5 765	195	3 020	364	755	436	

Haschich (Résine de cannabis)

Introduction

Les saisies de haschich au Canada sont passées de près de 10 903 kg en 2003 à 484 kg en 2004. Il faut préciser cependant, qu'en 2003, le total des saisies de l'année doit beaucoup à une saisie unique de 10 717 kg de haschich. En mai 2004, les autorités pakistanaises à Peshawar ont intercepté 3 300 kg de haschich dans une cargaison de tuiles destinée au Canada.

Le rapport de 2003 sur la situation des drogues au Canada signalait une baisse des niveaux de saisie de haschich depuis 2001. On peut attribuer cette chute à plusieurs facteurs, par exemple la popularité à la baisse du haschich en faveur de la marijuana, situation à laquelle les importateurs se sont adaptés, et le renforcement des contrôles visant le transport maritime. Malgré ces conditions, des groupes du crime organisé comptent toujours pour importer au Canada des cargaisons de plusieurs tonnes de haschich, par conteneur maritime, par bateau et par fret aérien.

Haschich saisi au Canada ou à destination du Canada (Poids en kilogrammes)										
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Canada	21 504	25 155	6 118	15 924	6 477	21 973	6 677	735	10 903	484
À l'étranger	6	29 466	6 954	752	1 155	19 948	253	2 807	24	3 300

Huile de haschich (Résine de cannabis liquide)

Offre et demande

La demande pour ce produit se limite au Canada central et aux Maritimes. Certains groupes et entrepreneurs se sont spécialisés dans l'importation de l'huile de haschich. Il se fabrique aussi au Canada de l'huile de cannabis, de l'huile de marijuana et de l'huile de haschich. La police trouve souvent du matériel pour extraire l'huile de marijuana lorsqu'ils perquisitionnent ou font des décentes dans des installations de culture de marijuana.

Tendances

En 2004, environ 500 kg d'huile de haschich ont été interceptés au Canada. La majorité (469 kg) a été saisie à l'aéroport international Pearson à bord d'avions en provenance de la Jamaïque. La drogue est soit dissimulée parmi les effets des passagers ou sur leur personne, soit dans le fret aérien, soit dans des colis de services commerciaux de messagerie. Souvent, dans la même cargaison, les contrebandiers vont importer d'autres drogues, comme la marijuana et le haschich.

La saisie la plus importante en 2004 a été faite en août lorsqu'on a trouvé 240 kg d'huile de haschich et 4 kg de marijuana dans une cargaison de fret aérien en provenance de Montego Bay (Jamaïque). Une autre cargaison aérienne a été saisie par les douaniers à l'aéroport international Pearson en décembre 2004. Cette cargaison contenait 46 kg d'huile de haschich et 736 kg de marijuana, déclarés comme étant des fruits et légumes frais de la Jamaïque. Le 19 décembre, les autorités ont arrêté un couple qui rentrait de Jamaïque et qui avait dissimulé dans leurs bagages 22,7 kg d'huile de haschich en 10 paquets.

Huile de haschich saisie au Canada ou à destination du Canada (Poids en kilogrammes)										
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Canada	663	805	824	852	434	1240	397	1 107	288	496
À l'étranger	1 065	4	168	0	1 643	61	7	810	485	0

Drogues synthétiques

Introduction

L'ampleur actuelle de l'abus et du trafic des drogues synthétiques est sans précédent. Depuis dix ans, le commerce des drogues synthétiques illicites au Canada a subi une transformation majeure et chaque année apporte son lot de nouveaux développements.

Les principaux changements sont surtout attribuables à l'implication accrue des grands réseaux du crime organisé dans l'importation, le trafic et la production locale des drogues synthétiques. On a démantelé près de 60 laboratoires clandestins en 2004. Les principaux produits demeurent la MDMA/ecstasy, mais la hausse récente de la production et le trafic de méthamphétamine préoccupe grandement les services de police. Les drogues synthétiques émergentes sont le gamma-hydroxybutyrate (GHB), la kétamine et les produits pharmaceutiques et chimiques détournés du marché licite.

MDMA/Ecstasy

Tendances récentes

En 2004, l'équivalent d'environ 15 millions de doses ont été saisies par les autorités canadiennes. Le fait que des quantités considérables de MDMA et de méthamphétamine ont été saisies dans des laboratoires au pays indiquent clairement que le crime organisé a étendu et complexifié ses activités dans ce domaine.

Trafic

De 1999 au milieu de 2002, les importations consistaient principalement à l'importation en grandes quantités de comprimés de MDMA. Ensuite, il y a eu des envois de MDMA sous forme de poudre. Puis en 2003, on a saisi plusieurs cargaisons de centaines de kilogrammes de MDMA en poudre en provenance d'Europe.

En 2004, les importations de MDMA ont diminué car les trafiquants ont commencé à en produire à grande échelle au Canada même. En décembre 2004, la police régionale de York a démantelé un laboratoire d'ecstasy réparti sur trois sites et a saisi environ 929 kg de MDMA pure (l'équivalent de 9,29 millions de doses). Un réseau du crime organisé de souche asiatique était lié directement à ce laboratoire.

Ecstasy saisie au Canada (en unités de dose)					
1999	2000	2001	2002	2003	2004
400 000	2 069 709	1 871 627	1 783 620	5 822 293	15 000 000

Dix-sept laboratoires clandestins d'ecstasy (MDMA, MDA)⁶ ont été démantelés en Colombie-Britannique (C.-B.), en Alberta, en Ontario et au Québec en 2004, une hausse importante depuis 2003. Au moins trois de ces laboratoires produisaient plus d'une drogue illicite. Ces laboratoires sont appelés laboratoires multidrogues. Un de ces laboratoires produisait de la MDA et de la MDMA, le deuxième produisait de la MDA et de la méthamphétamine, et le troisième produisait de la méthamphétamine et de la MDMA. En Ontario, les quatre laboratoires de MDMA démantelés étaient liés directement au crime organisé de souche asiatique.

⁶La MDMA est la substance chimique qui dans la rue est appelée l'ecstasy. Pour les besoins de notre analyse, le MDA, proche parent de la MDMA, est inclus dans la même catégorie.

Laboratoires clandestins de MDMA démantelés au Canada					
1999	2000	2001	2002	2003	2004
9	6	8	11	12	17

Malgré l'augmentation de la fabrication locale, des cargaisons de MDMA en poudre et sous forme de comprimés continuent d'être interceptées aux ports d'entrée canadiens, principalement à Montréal, à Toronto et à Vancouver.

En janvier 2004, à Halifax (Nouvelle-Écosse), on a découvert 110 kg de MDMA en poudre dans une cargaison de bouchons de liège en provenance du Portugal qui avait transité par l'Espagne. Cette cargaison était destinée à un groupe du crime organisé de souche asiatique basé à Toronto.

Des groupes du crime organisé de souche asiatique étaient aussi impliqués dans le trafic transfrontalier de quantités moyennes à grandes de MDMA entre le Canada et les États-Unis. Depuis quelque temps, ces groupes importent les précurseurs chimiques nécessaires à la production de MDMA directement des pays fournisseurs, comme la Chine. En juillet, 1 778 kg de MDP-2-P ont été saisis dans le Port de Vancouver dissimulés dans un conteneur expédié de la Chine. Il y avait suffisamment de ce précurseur pour fabriquer plus de 1 400 kg de MDMA pure, soit près de 14 millions de comprimés.

Des groupes indépendants régionaux trempent aussi dans la production locale de MDMA/MDA et dans le trafic transfrontalier d'ecstasy. Des groupes de souche dominicaine continuent d'être liés à des importations d'ecstasy d'Europe et utilisent souvent des valises à double fond pour faire entrer les drogues au pays.

Tendances dans la consommation d'ecstasy

Bien que la disponibilité demeure élevée, les taux de consommation semblent moins stables et moins fiables. Le *Sondage sur la consommation de drogues parmi les étudiants de l'Ontario* révèle qu'après la hausse observée de la consommation d'ecstasy dans les années 90 (notamment une augmentation exponentielle de 0,6 pour cent en 1999 à 6 pour cent en 2001), on a observé une chute en 2003, de 6 pour cent en 2001 à 4 pour cent.

Le sondage de 2003 révèle aussi que les jeunes perçoivent davantage les risques de la consommation de la MDMA. Il révèle qu'un plus grand nombre de jeunes désapprouvent l'utilisation de cette drogue, en comparaison des résultats du sondage de 2001. L'*Enquête sur les toxicomanies au Canada* (ETC) de 2004 révèle des résultats semblables, puisque 4,1 pour cent des répondants ont consommé de l'ecstasy au moins une fois dans leur vie et 1,1 pour cent au cours des douze derniers mois.

Sans égard aux résultats des sondages, les renseignements indiquent que les drogues comme l'ecstasy et les autres drogues qu'on appelle couramment drogues de clubs (méthamphétamine, MDA, kétamine et GHB) continuent d'être populaires auprès des « ravers ». Cette popularité a aussi gagné d'autres groupes d'utilisateurs, notamment les jeunes qui fréquentent les clubs, les fêtes privées, les écoles secondaires, les collèges et les universités. Cette constatation est corroborée par le nombre accru de saisies d'ecstasy et d'autres drogues de clubs dans des milieux fréquentés par les jeunes. En outre, les travailleurs de rue et les intervenants en toxicomanie mentionnent que les populations jeunes qu'ils fréquentent consomment souvent ces drogues.

Méthamphétamine

Tendances récentes

Sans doute le changement le plus marquant dans l'activité des drogues synthétiques illicites pendant la dernière année a été l'augmentation de l'offre et du trafic de méthamphétamine. Contrairement à ce qu'on observe dans le commerce de l'ecstasy, le gros de la méthamphétamine offerte au Canada provient de laboratoires clandestins domestiques.

Trafic

Quarante laboratoires clandestins de méthamphétamine ont été démantelés d'un bout à l'autre du pays en 2004. C'est en C.-B. qu'on a consigné le plus grand nombre de démantèlements de laboratoires, puis en Alberta, en Ontario, au Manitoba, au Québec et en Saskatchewan. Depuis quelques années, l'Alberta est devenue un point chaud de la méthamphétamine : les laboratoires clandestins s'y sont multipliés et la criminalité connexe (vols, agressions, introductions par effraction) a augmenté. La progression graduelle de la production de méthamphétamine du Pacifique vers l'est continue d'inquiéter les forces de l'ordre.

Un nombre accru de laboratoires, qu'on appelle superlaboratoires, fabriquent de la méthamphétamine à raison de plus de 5 kg par cycle de synthétisation. Le degré de sophistication des installations de laboratoire ainsi que le nombre de groupes du crime organisé qui se livrent à cette activité ont augmenté.

L'implication de longue date d'entrepreneurs et d'utilisateurs – qu'on appelle couramment les speeders – régionaux indépendants et, dans une moindre mesure, des motards criminalisés (MC) tient toujours. Il y a de plus en plus de preuves de l'implication de réseaux du crime organisé indépendants et de souche asiatique et des MC dans la production, le trafic et la distribution de la méthamphétamine dans l'Ouest canadien et au Québec.

Environ 95 pour cent de la méthamphétamine vendue sur le marché illicite provient d'installations qui produisent plusieurs kilogrammes. Par contre, la plupart des laboratoires de méthamphétamine démantelés en Ontario ces deux dernières années étaient de petits laboratoires exploités par des particuliers installés dans des régions rurales du sud de la province.

Au Québec, les trafiquants de méthamphétamine se distinguent en fabriquant et en vendant le produit principalement sous forme de comprimés. La tendance, qui veut qu'on délaisse la méthamphétamine en poudre au profit des comprimés, se confirme dans la demande croissante des utilisateurs dans les raves et les clubs.

Laboratoires clandestins de méthamphétamine démantelés au Canada					
1999	2000	2001	2002	2003	2004
14	24	13	25	37	40

Tendances dans la consommation

La disponibilité et le trafic accrus de méthamphétamine correspondent à une forte augmentation de la consommation de la méthamphétamine, surtout dans les secteurs où les taux de démantèlement de laboratoires sont les plus élevés.

L'offre et l'utilisation de la méthamphétamine ont augmenté au Québec. Santé Canada et la GRC ont préparé un rapport conjoint d'analyse des drogues synthétiques saisies dans cette région entre octobre 2002 et avril 2004. Les résultats de l'analyse révèlent que des 356 échantillons de drogues, saisis principalement dans des raves, la méthamphétamine était la substance la plus fréquente.

Le service des coroners de la C.-B. signalent qu'en 2004, 33 personnes sont mortes avec de la méthamphétamine dans leur système. Il y en avait eu 15 l'année précédente (*The Province*, le 18 avril 2005).

La situation de la méthamphétamine dans l'Ouest canadien suscite l'inquiétude dans la population. En novembre 2004, un sommet a été tenu à Vancouver pour discuter de la méthamphétamine dans l'Ouest canadien, pour examiner les données les plus récentes en matière de santé publique, de production, de répression, de prévention, de politiques publiques et de traitement associés à la méthamphétamine.

Le sommet a permis de constater que l'utilisation de la méthamphétamine s'accompagne d'une croissance importante et régulière des admissions dans les hôpitaux, de contacts avec les policiers et du nombre de clients qui demandent à être traités dans les centres de traitement communautaires. On a aussi observé que l'utilisation de la méthamphétamine demeure peu répandue dans la population en général, mais qu'elle gagne du terrain dans des groupes particuliers d'utilisateurs, notamment les jeunes de la rue, les homosexuels et les jeunes qui fréquentent les raves et les clubs.

Khât

Introduction

Le khât (*catha edulis*) est un arbuste cultivé principalement en Éthiopie et au Yémen. Les utilisateurs en mâchent les feuilles ou en font une infusion pour en subir les effets stimulants. La drogue est passée en contrebande au Canada à partir de divers pays, mais surtout du Royaume-Uni où le khât n'est pas une substance interdite. Au Canada, en vertu de l'annexe IV de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, le khât est désigné « substance contrôlée » et, à ce titre, l'importation, l'exportation et le trafic du khât constituent des infractions.

Tendances récentes

Les saisies de khât ont chuté en 2004 à 13,5 tonnes, par rapport aux 22 tonnes de l'année précédente. En 2004, 8,3 tonnes de khât ont été saisies dans des cargaisons qui avaient quitté le R.-U. et 2,3 tonnes arrivaient des Pays-Bas. Le reste est arrivé au Canada d'Allemagne, d'Italie, du Nigéria, d'Éthiopie, du Kenya et d'Inde.

L'aéroport international Pearson de Toronto est le principal point d'entrée; 9,8 tonnes y ont été saisies en 2004. Viennent ensuite l'aéroport Trudeau de Montréal où l'on a saisi 551 kg et l'aéroport Macdonald-Cartier d'Ottawa où l'on a saisi 351 kg.

Khât saisi au Canada (Poids en kilogrammes)						
1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
6 644	5 368	8 645	10 995	17 700	22 390	13 515

Drogues de source canadienne en Asie

Introduction

Avant 2003, il n'y avait eu, au Japon, aucune saisie importante de drogues en provenance du Canada. Selon les saisies nationales de drogues effectuées au Japon en 2004, il semble que le Canada soit dorénavant un pays fournisseur de diverses drogues illicites.

Tendances récentes

Selon les autorités japonaises, en 2004, le Canada a été le pays d'origine de 12,5 pour cent de la MDMA (50 000 comprimés), de 11 pour cent de la méthamphétamine (44 kg) et de 10 pour cent de la marihuana (60 kg) saisies au Japon.

Cette activité de contrebande inscrit le Canada au second rang, après la Chine, des pays fournisseurs de méthamphétamine au Japon. Le Canada arrive aussi troisième rang, derrière la France et les Pays-Bas, comme pays fournisseur de MDMA.

En raison de la quantité considérable de marihuana provenant du Canada en 2004 et du fait que les passeurs sont Canadiens et Japonais, les autorités japonaises croient que des réseaux criminels sont en cause. Elles croient que ces groupes, qui s'intéressent surtout à la marihuana au Canada, ont établi des liens avec des groupes semblables au Japon afin de créer un rapport de fournisseur-acheteur.

En 2004, on a aussi trouvé 6 cas documentés de petites quantités de marihuana canadienne importées à Taiwan par services de messagerie commerciaux. Les renseignements indiquent aussi qu'un citoyen canadien a orchestré plusieurs petites livraisons de méthamphétamine, de cocaïne et de MDMA du Canada vers la Corée, l'Australie et d'autres pays d'Asie.

Même si les activités de contrebande signalées en Asie ne constituent pas des importations d'envergure, les autorités canadiennes coopèrent avec tous les pays concernés pour réprimer le flot de drogues en provenance du Canada.

Annexe A Saisies de marihuana par province et par territoire en 2004

Le tableau ci-dessous ventile les saisies de marihuana effectuées en 2004 par la GRC, la Police provinciale de l'Ontario, la Sûreté du Québec, le service de police du grand Toronto, le service de police de la Ville de Montréal, le service de police de Laval et l'Agence des services frontaliers du Canada (Douanes)⁷.

Province		Plants de marihuana	Marihuana en vrac (grammes)
Terre-Neuve		5 770	124 149
Île-du-Prince-Édouard		841	8 097
Nouvelle-Écosse		3 962	316 461
Nouveau-Brunswick		38 295	267 391
Québec	GRC - Div. C	129 327	569 357
	SPVM	40 433	531 680
	SQ	548 193	10 671 700
	Laval	43 884	168 280
Ontario	GRC - Div. A	0	1 417
	GRC - Div. O	25 797	2 204 076
	OPP	230 686	2 629 600
	Grand Toronto	0	8 926 980
Manitoba		3 841	758 084
Saskatchewan		5 044	762 235
Alberta		13 799	424 238
Colombie-Britannique		458 257	5 347 802
Yukon		9	708
Territoires du Nord-Ouest		165	26 457
Nunavut		0	38 654
Total		1 548 303	33 777 366

⁷Du total de 33 777 366 grammes saisis au Canada, environ 1 202 758 grammes provenaient de l'étranger et ont été saisis par l'ASFC à un point d'entrée au Canada.

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Afghanistan	4 565	3 276	185	3 400	3 600	4 200
Pakistan	9	8	5	5	52	40
Laos	124	167	134	112	120	43
Myanmar	895	1 087	1 097	828	810	370
Thaïlande	8	6	6	9	0	0
Colombie	88	88	80	76	76	73
Mexique	43	21	71	47	84	n.a.
Autres*	32	38	18	14	24	40
TOTAL	5 764	4 691	1 596	4 491	4 765	4 850
Production potentielle d'héroïne (t.m.)	576	469	160	449	477	565

Source : Enquête de l'ONU DC sur l'opium en Afghanistan publiée en novembre 2004.
http://www.unodc.org/pdf/WDR_2005/volume_1_chap1_opium.pdf

* Les autres pays englobent notamment la Russie, l'Ukraine, l'Asie centrale, la région du Caucase, l'Égypte, le Pérou et le Vietnam.